

Flash Actus PITER ALPIMED



Flash projet N°6
2019

Directeur de publication
Xavier WORBE
Chambre d'Agriculture
des Alpes-Maritimes
MIN fleurs 17 – box 85
06296 Nice cedex
04 93 17 64 04
ca06@alpes-
maritimes.chambagri.fr

Contact

Julia KLIGLICH
06 28 79 67 48
jkliglich@alpes-
maritimes.chambagri.fr

L'actualité du projet

[https://chambre-
agriculture06.fr](https://chambre-agriculture06.fr)

**Un projet réalisé dans
le cadre du projet
PITER ALPIMED**

ALPIMED CLIMA

ALPIMED INNOV

Le projet PITER ALPIMED bénéficie de financements du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg V-A France-Italie ALCOTRA 2014-2020.

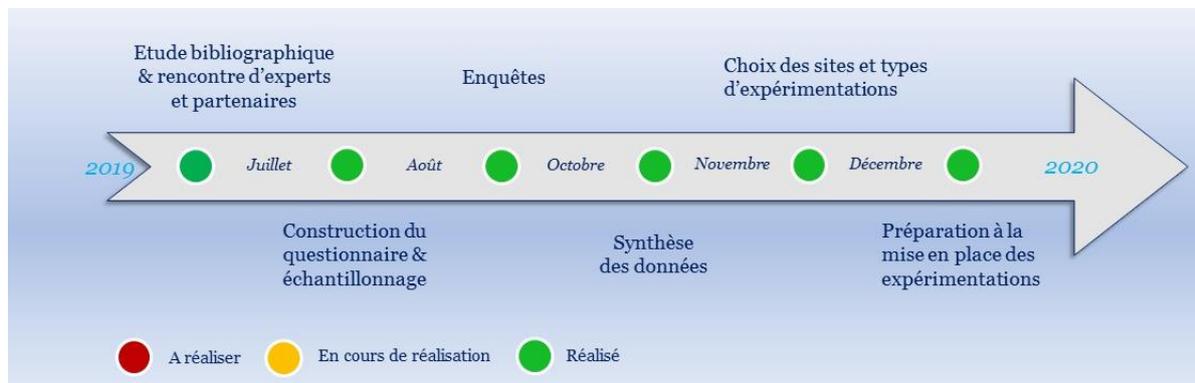


Gérons la ressource hydrique en montagne

Développer et appuyer les filières de montagne en proposant des solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau.

La Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes, au sein du projet **PITER ALPIMED**, est engagée sur la thématique de l'eau sur le territoire du PITER ALPIMED (Alpes de la Méditerranée).

Décembre 2019 : où en sommes-nous ?



Retour sur la Commission Agriculture Durable du Parc National du Mercantour

Cette rencontre annuelle permet d'échanger autour des projets agricoles du territoire du Mercantour. L'ensemble des participants¹ a rappelé **l'importance de maintenir l'agriculture en montagne pour ses services rendus au territoire :**

- ❖ Alimentation des populations
- ❖ Dynamisme économique des communes de montagne
- ❖ Structuration des paysages
- ❖ Protection contre les incendies
- ❖ Diversification des milieux ouverts et biodiversité associée



La Chambre d'Agriculture a profité de ce moment d'échange pour présenter le projet PITER ALPIMED. Le diagnostic et les conclusions de l'étude sur la ressource hydrique ont été partagés par la commission.

Rappel de la conclusion :

Besoins augmentés + Ressources fragilisées + Pauvreté en équipement = territoire vulnérable au changement climatique

Les échanges ont permis de rappeler la nécessité des équipements de stockage et de collecte pour lutter contre les sécheresses, qui doivent être pertinents et en adéquation avec la préservation de la nature et des paysages.

¹ Parc National du Mercantour, CERPAM, Agribio, Chambre d'Agriculture 04, collectivités et l'état (sous-préfet montagne, et service DDTM).

Etude de faisabilité des sites sélectionnés

Parmi les 21 sites présélectionnés pour les expérimentations, le comité de pilotage a identifié 5 sites pour lesquels une étude de faisabilité a été entamée. Les premières étapes de cette étude permettront d'affiner le choix pour les sites d'expérimentation.

L'étude de faisabilité comprend :

Une description du site :
localisation, propriété foncière, règles d'urbanisme, enjeux naturalistes et touristiques

Une description de l'activité pastorale : temps d'utilisation, cheptel, bâtiments, estimation des besoins journaliers

Objectif : Identifier les solutions possibles adaptées à la zone d'étude.

Une description de l'approvisionnement actuel en eau : description des modalités et problèmes actuels

Une description des solutions possibles d'amélioration de la gestion de l'eau : sur les 3 items de gestion de l'eau : collecte, stockage et restitution raisonnée.

Quelle suite pour le projet ?

Hiver 2020

- Réunion de restitution de la synthèse des enquêtes aux agriculteurs du territoire
- Rencontre des partenaires potentiels pour les expérimentations

Printemps 2020

- Synthèse des enquêtes des refuges et propositions d'amélioration de la gestion de l'eau
- Recherche d'artisans et de devis pour les expérimentations

Comité de pilotage n°3 :
Choix définitif des sites d'expérimentation

Été 2020

- Suivi des sites d'expérimentation avant la mise en place d'équipement

Automne 2020
Printemps 2021

- Travaux de mise en place des équipements

Été 2021

- Suivi des sites d'expérimentation après la mise en place d'équipement

Automne 2021

- Synthèse du suivi des expérimentations